



COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE MEAULNE-VITRAY
Le 8 avril 2021

Présents : Jacques BARDIOT, Arthur CASAUX, Paula CHAUSSENOT, Bernard DAMOISEAU, Pierre-Marie DELANOY, Lara DUPLAIX, David GUILLAUME, Jérôme JOMIER, Carine LAPLAINE, Anthony MERCIER, Jérôme MERLIN, Elisabeth PLESSE, Alexandre SOUDRY, Brigitte TOURRET, Françoise TULARS.

Absentes excusées : Marie-Paule DUBREUIL, Jessica GILLET, Karine KREMER.

Pouvoir : Marie-Paule DUBREUIL à Jérôme MERLIN, Jessica GILLET à Bernard DAMOISEAU

Avant de commencer la séance, M. le Maire procède à la lecture du compte rendu des délibérations prises lors du précédent conseil municipal du 11 mars 2021.

1. Vote des taux des deux taxes communales :

A compter de 2021, la Taxe d'Habitation sur les résidences principales n'est plus perçue par les communes. Un nouveau schéma de financement des collectivités locales entre en vigueur. Chaque collectivité est compensée de la suppression de cette recette fiscale par le transfert du taux départemental de taxe foncière sur les propriétés bâties (soit 22.87% pour l'Allier) qui vient s'ajouter au taux communal.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, vote les taux suivants :

- ❖ Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties **même taux qu'en 2020 soit 6.73%** auquel s'ajoute le taux départemental 2020 de 22.87% pour un taux global de **29.60%**.
- ❖ Taxe Foncière sur les propriétés non bâties même taux qu'en 2020 soit **20.33%**

2. Budget Cheval Blanc : Vote du budget primitif 2021

Budget Cheval Blanc (voté à l'unanimité) s'équilibre à 49 156.26 € en fonctionnement et 45 486.75 € en investissement.

3. Budget Chaufferie : : Vote du budget primitif 2021

Budget Chaufferie (voté à l'unanimité) s'équilibre à 60 990.89 € en fonctionnement et 47 970.53 € en investissement.

4. Budget Boulangerie : Vote du budget primitif 2021

Budget Boulangerie (voté à l'unanimité) s'équilibre à 5 000 € en fonctionnement et 386 055 € en investissement.

5. Budget commune : Vote du budget primitif 2021

Budget Commune (voté à l'unanimité) s'équilibre à 1 296 779.02 € en fonctionnement et 836 897 € en investissement. Ce budget intègre principalement les travaux du futur local d'accueil, l'acquisition et l'aménagement du local pour le futur médecin, l'achat du bâtiment de Mme Riet (partie communale), l'acquisition d'un nouveau tracteur et une avance remboursable au budget boulangerie.

6. Augmentation de la valeur des bons d'achat fleurissement et décorations :

Le conseil municipal considérant les efforts fournis par les administrés pour fleurir ou décorer leur habitation décide d'augmenter les bons d'achat fleurissement 2020 à 30 € et pour 2021 de donner la même valeur de 30 € aux bons d'achat décorations 2021.

7. Marché Local d'accueil : Lot maçonnerie avenant n°1 :

Avec l'avancée du chantier des travaux supplémentaires sont à prévoir, comme le raccordement des eaux pluviales au réseau collectif, le changement d'un sol pour éviter un pont thermique. Il a été demandé à l'architecte de faire un avenant au marché initial intégrant ces travaux.

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide l'avenant d'un montant de 7 690.04 € HT soit 9 228.04 € TTC

Questions diverses :

- **Petit Casino** : arrivée du nouveau repreneur au 29 avril 2021, un bail devra être signé d'ici là avec la commune.
- **Local d'accueil** : Des travaux seront à prévoir pour l'aménagement d'un parking devant la petite maison.
- **Maison Neveu (rue des Dames)**: Signature de l'acquisition le 14 avril prochain.
- **M Kleboth** : demande d'acquisition d'un chemin communal, des précisions lui seront demandées.
- **Gloriette** : le projet ne sera pas réalisé en partenariat avec l'association Concordia (chantier international).

Prochain Conseil : Mardi 27 avril à 19h30 à la salle polyvalente.

21h30. La séance est levée.

